

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 11-12

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

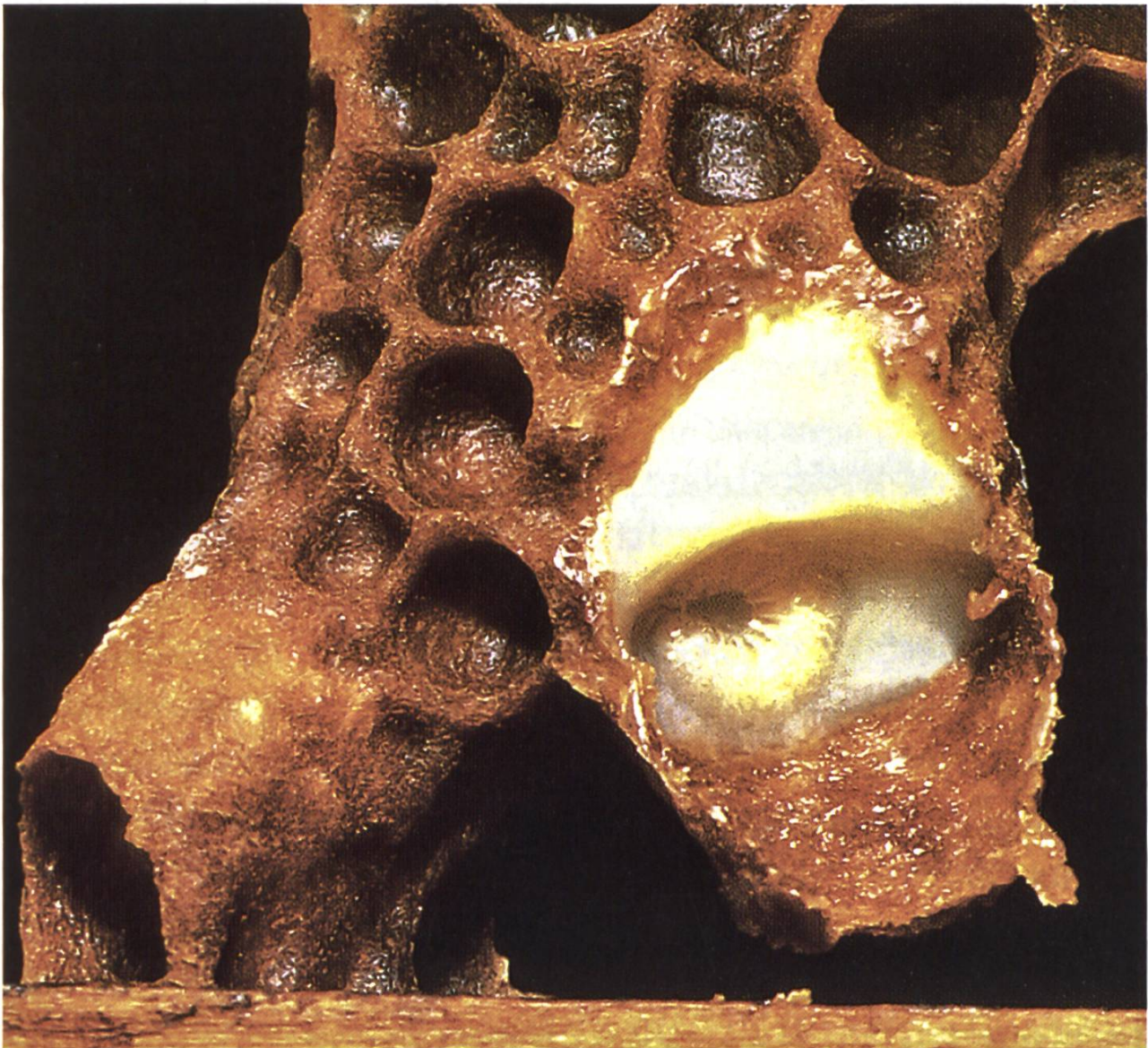
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apiculteur au Maroc

Récit de M. William Gonet

La gelée royale

Cette substance, mystérieuse comme son nom, est produite par et pour les abeilles, ce qui ne l'a pas empêchée d'avoir une aventure chez les humains à laquelle j'ai participé. C'était dans l'après-guerre, vers 1960, une période pleine de poussées technologiques, de nouveautés incroyables et de possibilités de toutes sortes. L'Occident, bien remis de ses misères et pressé d'oublier, recommençait à bouillonner, plein d'idées et de réalisations. Il y avait notamment une mode pour les produits dits « naturels ». Elle trouvait un écho complaisant dans la presse qui les vantait dans des articles (de vulgarisation?) en les présentant



La cellule royale à droite a été ouverte afin d'observer la gelée royale et la larve de reine.

avec une aura de merveilleux où les amateurs, curieux ou adeptes, pouvaient se délecter de tout ce qui traitait des produits inhabituels ou mystérieux. Pour la gelée royale, on trouvait des publications s'étendant sur ses vertus étonnantes pour la santé et le bien-être des humains. S'y ajoutaient gaiement des « vertus » attribuées au venin d'abeilles, au pollen et au miel, n'hésitant pas à glaner des références chez les Grecs, les Egyptiens, et pourquoi pas chez les Assyriens et autres Hittites... Ces verbiages sans retenue, pleins d'amalgames simplistes, finissaient par produire une bouillie de concepts fumeux dans l'esprit des lecteurs. Mais alors, direz-vous, comment ces « informations » arrivaient-elles à faire vendre la merveille naturelle en question ? A cette époque, la prolifération moderne des médias n'existait pas, mais d'autres « canaux » efficaces existaient déjà : les informations présentées dans les journaux et les radios étaient soigneusement répétées et relayées par le « bouche à oreille », tout aussi efficace que l'internet. C'est dans ce contexte favorable pour la commercialisation de cette fameuse gelée que je décidai d'en produire. J'exploitais alors plusieurs ruchers dans les environs de Casablanca, ce qui rendait la chose faisable : faire produire cette gelée par les abeilles était simple et très bien expliqué dans la littérature apicole. J'ai commencé dans un rucher peu éloigné, très commode pour les interventions fréquentes dans les ruches ; les premières productions étaient abondantes, et je n'eus aucun mal à les distribuer à mes amis et connaissances, tous intéressés par cette expérience. Mais je vous dois ici quelques explications sur les activités de la ruche, et sur cette substance qui est une de ses productions naturelles. Elle est sécrétée par les jeunes abeilles qui en nourrissent le couvain de la colonie, cette pouponnière où naissent les 50 000 abeilles qui la composent ; toutes les jeunes larves sont nourries pendant trois jours avec la gelée, puis avec du miel et du pollen, ce qui « produit » les abeilles ouvrières, des femelles non fécondes. Ce sont les butineuses qu'on voit dans les champs, esclaves programmées de la colonie. Dans la ruche, il n'y a qu'une seule femelle féconde, la reine, qui est la mère de tous les individus qui la composent. Pendant l'été, elle pond des œufs jour et nuit, jusqu'à plusieurs fois son propre poids en vingt-quatre heures, et peut vivre pendant quatre à cinq ans, ce qui exige des moyens peu ordinaires pour maintenir la cadence. Comme tous ses « sujets », la reine est issue d'un œuf standard, mais elle est nourrie exclusivement de gelée royale pendant toute sa vie, un traitement « royal » assuré constamment par les abeilles nourrices. Ces faits surprenants, observés depuis longtemps par les chercheurs et praticiens apicoles, ont toujours étonné par l'énorme disparité de vie entre la reine et ses sujets. Concernant la prodigieuse capacité de ponte de la reine, qui semblait venir de son régime alimentaire spécial, des recherches ont montré que c'était le riche éventail de nutriments de la gelée qui la dotait de ces facultés. En effet, l'analyse de la gelée indique une liste phénoménale de composants, lesquels seraient à l'origine de ce phénomène naturel. Les éléments déterminés par l'analyse étaient déjà connus et utilisés dans les traitements modernes de confort et de remise en forme pour les humains, et l'idée d'en faire profiter le public était tentante, d'autant plus que la vogue des vitamines et autres oligo-éléments était dans l'air du temps. Cette utilisation astucieuse est due à un biologiste nommé Boyer de Belvefer, qui a eu le mérite de la mettre à portée de ses semblables. Pour savoir comment, veuillez lire la suite.

(A suivre.)

Observations insolites au cœur d'une ruche

Notre fameuse colonie N° 19 semble pleine à exploser, nous supposons qu'une jeune reine est à l'œuvre.

12 juillet 2003 – Lors d'une visite, nous trouvons à notre étonnement la reine bleue bien en ponte, au milieu de la ruche, alors tout va bien. Nous la contrôlons tout de même jusqu'au bout. En reprenant les cadres de la servante pour les remettre en place dans la ruche, nous regardons attentivement le cadre avec la reine. Puis c'est l'exclamation de mon mari : « Mais elle a quand même changé de reine, regarde cette belle jeune ! » Effectivement, une jeune reine se trouvait en haut à droite sur le cadre. Instantanément, je fais la réflexion : « Mais, on avait vu la bleue tout à l'heure », puis mon regard tombe sur la reine mère qui se trouvait à environs 5-6 centimètres de la jeune. Comme ce n'est pas de la matière morte et que ça bouge tout le temps, elles ont passé tout près l'une de l'autre sans faire d'histoires. Alors au petit bonheur, on verra la suite.

20 août – Lors de la visite d'automne, nous retrouvons nos deux majestés, la mère sur le 4^e et la fille sur le 3^e cadre du fond de la ruche. Je marque la jeune en rouge, la colonie possède huit cadres de couvain, donc elle est forte.

Alors si je résume : la reine mère qui règne actuellement a cohabité pendant plus d'une année, d'automne 2000 au printemps 2002, à côté de sa mère ; et va faire de même avec sa fille, on verra combien de temps. C'est une colonie très particulière, qui nous fait plaisir.

La butineuse de service : Rose Aubry

La ruche Warré

Les ruches Warré sont des ruches à hausses multiples divisibles, elles ne comprennent en effet qu'un seul format de cadres. Les dimensions internes des corps sont relativement petites, 30x30x21 cm. Les corps s'empilent pour agrandir la ruche. Une colonie sur 2 corps Warré contenant chacun 8 cadres équivaut en surface de rayons à une ruche Dadant-Blatt sur 8 cadres. C'est le volume utilisé pour l'hivernage. Les corps supplémentaires peuvent être placés par-dessus ou par-dessous. A volonté, on peut placer la colonie en bâtisse chaude ou en bâtisse froide. Le poids des éléments n'est pas excessif, ce que le dos de l'apiculteur appréciera. Un corps rempli de cadres pleins de miel pèse environ 18 kilos. Cette ruche offre des possibilités de conduite très larges. La formation d'essaims artificiels est grandement simplifiée. On peut aussi effectuer des essaims nus ou des nuclei avec peu de matière pour profiter de son dynamisme. La ponction de tout élément, que ce soit des abeilles, des cadres de couvain, de la nourriture, est donc plus évidente. Pour les ruches divisibles, on parle en corps/éléments plutôt qu'en nombre de cadres. Comme toute ruche, elle demande un suivi régulier. Peut-être faut-il un peu plus anticiper, la sanction de l'essaimage est naturellement rapide. La ruche Warré s'utilise aussi bien en pavillons qu'en extérieur. Plus de renseignements sur les ruches Warré en pavillon à l'adresse suivante : <http://home.urbanet.ch/urba7531/warre.htm>





Rucher Warré en pavillon dans une roulotte, situé dans la Broye fribourgeoise.



Rucher Warré en pavillon situé dans la Broye fribourgeoise.



Ruche Warré en hiver, comprenant deux corps.

La ruche Warré porte le nom de son inventeur, l'abbé Emile Warré. Cet ecclésiastique a élaboré ce système à l'aide de son expérience fondée sur 350 ruches de différents systèmes. Son approche particulière mais néanmoins rationnelle et moderne est décrite dans son ouvrage : *L'apiculture pour tous*. La conduite de ruches de l'abbé Warré ne recherchait pas à tout prix la productivité mais l'économie. Son but était d'obtenir une ruche simple, le plus proche de la situation naturelle de l'essaim, qui ne demanderait qu'un faible investissement financier et de travail pour l'apiculteur. Ainsi il, il n'utilisait pas de cires gaufrées mais des barrettes ou des amorces. Comme chacun le sait, ce n'est pas le type de ruches qui est important, mais le type derrière la ruche. L'abbé Warré nous dit, à propos du choix d'une ruche : « Ne

tentez pas l'expérience. – Il n'est pas rare d'entendre le débutant prendre cette résolution : « Je vais essayer les deux ou trois systèmes les plus en vogue, je les étudierai et je verrai quel est le meilleur. » Or la vie est courte, surtout la vie active. Si on n'est pas privilégié, on ne pourra pas arriver à une conclusion sérieuse. (...) On pourra constater que tel système est parfait pour l'hiver, par exemple, que tel autre est supérieur l'été. On confectionnera donc un système de ruches où l'on fera entrer les avantages des deux systèmes étudiés précédemment. Et on étudiera ce nouveau système de ruches pendant une dizaine d'années. Après cette nouvelle étude, on pourra s'apercevoir qu'on a une ruche parfaite pour l'abeille, répondant à tous ses besoins, mais mauvaise pour l'apiculteur, parce qu'elle lui demande trop de surveillance. Fera-t-on une nouvelle expérience de dix ans ? Le pourra-t-on ? » Certes, l'apiculture de l'abbé Warré date de « l'avant-varroa », mais l'apiculture ne doit pas renier ses racines. Avec un peu d'esprit critique, on s'aperçoit de la clairvoyance d'un homme qui avait prédit *la faillite de l'apiculture moderne*.

M. Marc Gatineau, qui est apiculteur en France, dans les Alpes de Haute-Provence, a efficacement revisité le système. Son ouvrage s'intitule : *L'apiculture telle que je l'aime et la pratique*. De nos jours, la ruche Warré bénéficie

localement d'un regain d'intérêt, en France et en Belgique notamment. Chacun apporte sa petite variante, fond grillagé, parois vitrées, etc. Un autre apiculteur professionnel français, M. Jean-Claude Guillaume, utilise cette ruche pour son apiculture écologique. Celui-ci propose une méthode de conduite de ruche qui permettrait de lutter naturellement contre la varroase. Son ouvrage s'intitule : *L'Apiculture écologique de A à Z*. Pour en savoir plus sur les ruches Warré : <http://ruche-warre.levillage.org>

Didier Maillard

Humeur du temps



La station de Tovassière vous donne des nouvelles de la météo ! Il a grêlé sur la station, mais toutes ces seigneuries étaient à l'abris. Une abeille téméraire à échappé aux intempéries et s'empresse de rentrer entre ce qui lui semble être deux icebergs.

Gelée royale

Triste anniversaire

Celui du 14 au 15 juin 2002, la nuit où l'on m'a volé quatre ruches à mon emplacement des Pissots, entre Château-d'Œx et l'Étivaz. Après la colère du moment vient la réflexion : choisir quatre nucléis de l'année précédente, pourvu de quatre reines sélectionnées, fécondées en station avec les soins que cela demande, n'est pas à la portée des premiers venus en apiculture, loin de là.

Pour parer à d'autres ennuis et déprédations, il m'a été nécessaire de déplacer mes ruches dans un endroit reculé, territoire sur lequel les fourmis et les vipères abondent. Biotope convenant parfaitement à l'abeille, mieux que celui préféré par les grenouilles. Sans avoir cherché, la nature m'a procuré une défense contre les voleurs : la vipère. En conclusion, vous n'avez qu'à venir, Messieurs les voleurs de ruches, et surtout de nuit quand les vipères chassent.

Charles Isoz, L'Étivaz



Orphelinage d'hiver

En réponse à l'article paru dans le bulletin d'avril 2002 :

En janvier 1948, par une splendide journée (15°), lors d'une inspection de mes ruches, j'ai découvert avec stupeur, sur les planches d'envol de deux ruches, deux reines marquées, mortes.

Je restai perplexe.

En avril, première visite de ces mêmes ruches. Stupéfaction, colonies magnifiques avec couvain !

Mon rucher était disposé sur deux rangées, l'une derrière l'autre. Autre étonnement, les deux ruches situées en faces des ruches en question étaient orphelines. Je ne savais que penser.

L'année suivante, pendant deux heures, je restai assis à côté d'une ruche que j'avais isolée. Quelle ne fut ma surprise de voir la reine sortir pour se soulager, tout comme les ouvrières ! Aussitôt, la colonie se mit à faire « le feu d'artifice », comme l'on disait. A mon avis il s'agit simplement d'un rappel pour permettre à la reine de se repérer. Durée du rappel : 3 à 4 minutes, alors que le retour de la reine avait lieu après 2 minutes et 30 secondes.

Je remarquai que les ruches ne battaient pas le rappel toutes en même temps. J'en ai déduit que lorsque plusieurs ruches se trouvant côte à côte battaient le rappel en même temps, la reine pouvait se tromper d'entrée, et c'était sa mort.

L'année suivante, je fis une autre observation avec trois ruches dont les reines étaient clippées. L'une a cherché à s'envoler et est tombée à terre où elle s'est soulagée. Je la pris dans ma main et la remis dans sa ruche. Quant aux deux autres, elles ont essayé de s'envoler mais elles n'ont pas quitté les planches d'envol sur lesquelles elles se sont soulagées et sont ensuite rentrées.

Je fis part de mes observations au D^r Morgenthaler du Centre de recherches apicoles du Liebefeld ; d'après moi, ces sorties précédaient le début de la ponte que j'avais observée dix jours plus tard. Je pensais que les cas d'orphelinage d'hiver résultaient soit du mauvais choix de la ruche lors du vol de retour, soit de circonstances adverses (oiseau, etc.). Réponse de M. Morgenthaler : « Vous avez probablement raison car on a constaté que l'orphelinage d'hiver est plus important dans les ruchers de type « Suisse », du fait que les ruches sont accolées.

Le fait que la reine ne sort plus de la ruche après sa fécondation est à revoir et j'engage les apiculteurs qui ont tout leur temps à bien observer leur rucher lors de la première sortie de printemps.

Robert Curty, 1856 Corbeyrier

